

## **Objectif 10 Favoriser la libre évolution des sapinières ligures et des forêts anciennes et adapter la gestion forestière**

### **Objectif 10 Favoriser la libre évolution des sapinières ligures et des forêts anciennes et adapter la gestion forestière**

"Les forêts couvrent plus d'un tiers du coeur de parc et présentent une variété d'essences et de contextes pédologiques et climatiques. Parmi ceux-ci, il est attaché une attention particulière aux sapinières ligures (vallées de la Roya et de la Bévéra, basse vallée de la Vésubie), qui sont rares en France. La protection des forêts anciennes, peuplements qui présentent plus de 3 siècles de continuité de l'état boisé est également la priorité compte tenu de leur rareté, de l'intégrité des communautés vivantes qu'elles abritent et du fonctionnement inaltéré des cycles biogéochimiques. On trouve notamment ces forêts anciennes dans les actuels boisements de pin cembro à l'étage subalpin, dans les forêts de sapin ou d'épicéa de l'étage montagnard, dans les ravins peuplés de feuillus variés, et notamment dans les secteurs au relief très accidenté.[..]"

Action contractuelle 16 Mettre en place un dialogue entre propriétaires, gestionnaires et établissement du parc sur la gestion forestière en coeur

"L'établissement joue un rôle de conseiller scientifique pour l'Office National des Forêts pour la gestion des propriétés relevant du régime forestier et il propose aux propriétaires privés de mettre à leur disposition sous une forme opérationnelle les données et conseils de gestion adaptés aux objectifs fixés par la charte. [..]"

pages 47 et 48

Référence ID de l'article : #2129

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-13 12:09